



Audience du pape Léon XIV, 12 août 2026

Les Pères conciliaires considèrent le dimanche, « le jour de fête par excellence » (cf. *Sacrosanctum Concilium*, 106), comme « le fondement et le cœur de l'année liturgique ». Dans plusieurs langues modernes, son nom atteste qu'il s'agit du « *dies Domini* », « le jour du Seigneur ». Même dans les langues où a prévalu la référence au « jour du soleil » (*Sunday, Sonntag*), on entrevoit le lien avec le Christ : le Christ est le véritable « soleil de justice » qui illumine chaque homme !

Saint Jean-Paul II, dans la Lettre apostolique *Dies Domini* (31 mai 1998), enseigne que le dimanche est le jour du Seigneur, le jour de l'Église, le jour de l'homme et, enfin, le « jour des jours » : « Le dimanche étant la Pâques hebdomadaire, où est commémoré et rendu présent le jour où le Christ est ressuscité d'entre les morts, il est aussi le jour qui révèle le sens du temps. [...] Jaillissant de la Résurrection, il fend le temps de l'homme, les mois, les années, les siècles, telle une flèche directrice qui les traverse en les orientant vers le but de la seconde venue du Christ. Le dimanche préfigure le jour ultime, celui de la *Parousie* » (n° 75), où nous ressusciterons tous.

Pour sanctifier le dimanche, il est fondamental de célébrer l'Eucharistie. L'écoute de la Parole et la participation au Corps du Christ impliquent, selon les Pères conciliaires, le *convenire in unum* (cf. *SC*, 106), c'est-à-dire le rassemblement festif des fidèles. Au sein de cette assemblée, la communauté chrétienne rend visible sa communion avec le Seigneur et témoigne de son appartenance au Christ et de sa fidélité à l'Église. Cette assemblée ne peut être remplacée par une présence purement virtuelle, ni se réduire à un rassemblement purement passif. L'assemblée liturgique se réalise en effet dans la participation active des frères et sœurs, convoqués ensemble pour « rendre grâce à Dieu qui les a engendrés, “par la résurrection du Christ d'entre les morts, pour une espérance vivante” (1 P 1, 3) » (*ibid.*).

Horaires des messes du 23 au 30 août 2026

Dimanche 23 août 21^{ème} Dim TO	<i>Sam: 18h30</i> <i>09h30</i> <i>11h00</i> <i>11h00</i>	<i>St Maurice</i> <i>St Louans</i> <i>Rivière</i> <i>St Etienne Chinon</i>
Lundi 24 août S. Barthélémy	<i>11h00</i>	<i>St Louans</i>
Mardi 25 août S. Louis	<i>09h00</i> <i>18h00</i>	<i>St Louans</i> <i>Rigny-Ussé</i>
Mercredi 26 août S. Mexme et S. Louans	<i>09h00</i> <i>18h30</i>	<i>St Louans</i> <i>Cravant</i>
Jeudi 27 août Ste Monique	<i>09h00</i> <i>18h00</i>	<i>St Louans</i> <i>Avoine</i>
Vendredi 28 août S. Augustin	<i>17h00</i> <i>18h30</i>	<i>St Louans</i> <i>St Etienne Chinon</i>
Samedi 29 août Martyre de S. Jean-Baptiste	<i>09h30</i> <i>12h00</i>	<i>St Louans</i> <i>St Etienne Chinon</i>
Dimanche 30 août 22^{ème} Dim TO	<i>Sam: 18h30</i> <i>09h30</i> <i>11h00</i> <i>11h00</i>	<i>St Maurice</i> <i>St Louans</i> <i>Beaumont</i> <i>St Etienne Chinon</i>

Intentions de Messe

St Etienne : Marie-Christine BEUGNET, Roger et Madeleine CROSNIER, Pierre et Jehanne CUSSAC ; Marie-Pierre et Pierre RAFFAULT (†) et Henry MARTEL (†) ; Marie-Jennifer PERCIL-JAFFEUX et Denis LABONNE

Baptêmes

25/08 : Blanche CRUCHANT, à Marçay
29/08 : Marius SARCIAUX, à Savigny
29/08 : Ethan CARPY, à Couziers
29/08 : Pio MADAMET, à Rigny-Ussé

Mariages

29/08 : Jeanne BORTOLUSSI et Nicolas PELLERIN, à Candes
29/08 : Diane DARBON et Aymeric JAILLAIS, à St Etienne
29/08 : Charline PIETRZAK et Thomas POUPIER, à Huismes

Offices de la Communauté

Adoration et confessions	Mardi	Jeudi	Vendredi	Dimanche
	17h30 Marçay	Pas d'adoration	17h30 St Etienne	18h00 St Etienne

Autres offices :

- ✓ Chaque lundi, chapelet (en marchant) à 10h00, à St Louans
- ✓ **Chaque jeudi en août**, chapelet, à 17h30, à St Etienne
- ✓ Chaque vendredi, chemin de Croix, à 12h00 à St Etienne
- ✓ Laudes : du mardi au samedi à 08h00, à St Etienne
- ✓ Vêpres : du mardi au vendredi à 19h00, à St Etienne
- ✓ Le dimanche : 08h30 Laudes à St Etienne et 17h30 vêpres à St Etienne

Agenda

23/08 : Concert par l'ensemble La Diane Française, à Candes, à 16h00

30/08 : Chapelet, à St Etienne, à 17h30

31/08 : Réunion d'équipe du Secours catholique, salle Ste Thérèse de 10h00 à 17h00

02/09 : Inscriptions catéchisme, patronage et aumônerie de 9h à 12h, au presbytère de Chinon

03/09 : Heure Sainte, à St Etienne, à 20h15

05/09 : Ménage de l'église St Etienne, de 10h30 à 12h00

06/09 : Messe de rentrée paroissiale, suivi d'un repas dans la cour de l'école St Joseph

09/09 : Début catéchisme et patronage.

24/09 : Louange, à Saint Louans, à 20h15

Absences estivales des prêtres :

- Don Hervé du 30 août au 5 septembre (congés)

Inscription pour la venue du pape Léon XIV à Paris ou Lourdes



Formation initiale à la théologie

Comme chaque année, le diocèse propose une formation sur la théologie afin d'approfondir les fondements de notre foi, nourrir l'intelligence et rencontrer d'autres chrétiens. Le contenu est varié : évangiles, ancien testament, foi trinitaire, révélation, christologie, anthropologie, vertus théologiques, fins dernières, discernement, appel à la sainteté et biens d'autres sujets.

La formation dure un an, toutes les semaines, soit le mercredi de 15h à 17h en présentiel au Carmel, soit le lundi de 20h à 22h via Zoom. Il y a 4,5 samedis en présentiel pour tous se rencontrer.

A partir de 3 inscrits en distanciel, il est possible de faire la visio à la salle Ste Thérèse le lundi soir. Inscription jusqu'au 16 septembre (date de début de la formation), coût 50€ : formation.permanente@catholique37.fr

Accueil et secrétariat paroissial – Presbytère de Chinon

11, rue Urbain Grandier 37500 Chinon
De 9h à 12 h du mardi au samedi matin

02.47.93.07.97

www.paroisse-chinon.fr - spchinon@gmail.com